

À Vous Neuville

www.neuvellesuroise.fr

Journal trimestriel n° 41 • Printemps 2024



Pages 8 et 9
FINANCES

**Une année
d'investissement**



Pages 10 et 11
ENVIRONNEMENT

**10 ans d'Art
au Jardin**





À GAGNER ! 2 mascottes olympique et paralympique des JO 2024

La commune organise une grande tombola pour la vente des deux mascottes des JO 2024 au profit de la coopérative de l'école. Des carnets sont disponibles à l'accueil de la mairie, auprès des associations et à l'école par l'intermédiaire des enfants.

Tarif : 2€ le ticket, 10€ le carnet de 5 tickets.

Le tirage aura lieu le jour de la fête de l'école le 28 juin à 20h. Bonne chance à tous !

Neuille, autrement...

Depuis quelques années, Neuville s'agrandit et évolue.

La commune projette donc de réaliser un film pour capturer l'essence de Neuville aujourd'hui : son environnement, ses rues, ses bâtiments emblématiques, les événements qui rassemblent notre communauté, ainsi que les transports et la zone d'activités en pleine expansion.

Une équipe de tournage va parcourir la ville pour immortaliser ces différents aspects.

Si vous préférez éviter d'apparaître à l'écran, n'hésitez pas à le faire savoir en contactant la mairie à l'adresse mail suivante : affgenerales@neuvillesuroise.fr ou au 01 34 24 09 17.

Ce film sera une véritable carte postale vivante de Neuville, un témoignage de sa beauté, son dynamisme et de sa diversité. Alors, si vous croisez des caméras dans les prochaines semaines, n'hésitez pas à faire un petit signe amical !



PORTRAITS

4 *Un champion à l'école de Neuville
Mathias Hernando, graine de
champion neuvilloise*

À SAVOIR

5 *Transition écologique,
une affaire de tous !
Une grande page de l'histoire des
télécommunications se tourne.*

VIE DE LA COMMUNE

6 *Le bar tabac du village
fait peau neuve
Le dispositif "J'ALLUME MA RUE"
se déploie...
Vous êtes majeur, Neuvilleois et
cherchez un emploi pour cet été !*

CULTURE

7 *ArteVoD / UniversCiné :
votre nouveau service en ligne
à la bibliothèque
Le Cabaret de l'Aventure fête
ses 30 ans à Neuville
Coup de cœur des bibliothécaires*

FINANCES

8 *Une année d'investissement*

ENVIRONNEMENT

10 *Attention chenilles
processionnaires
Loi "biodéchets" Le cocott'arium
accueille de nouvelles cocottes
J'entretien mon trottoir !
C'est parti pour la 10^e édition
de l'Art au Jardin
Moustique tigre : agissons des
maintenant pour un été
plus tranquille !*

INTERGÉNÉRATIONNEL

12 *Rendez-vous avec
la flamme olympique
Plan canicule 2024
Opération tranquillité vacances*

LIBRE EXPRESSION

13 *Ensemble poursuivons...
Unis pour Neuville*

RETROSPECTIVE

14 *Retour en images...*

AGENDA

16 *Rappel des règles de collecte,
Infos pratiques, Agenda, État civil.*



Chères Neuvilleuses,
Chers Neuvilleux,

Ce premier trimestre a été important pour notre village, en effet, nous avons retenu et budgété six grands projets structurants pour les années à venir. Je vous laisse les découvrir dans l'article dédié au budget et aux finances. Ces décisions budgétaires sont importantes et courageuses pour la majorité du Conseil Municipal et cohérentes au regard de nos engagements énoncés en 2020.

Une quarantaine d'élèves de l'école sont partis une semaine à Bernex en Haute Savoie, je remercie les deux enseignants organisateurs de ce séjour ainsi que les parents qui ont accompagné les enfants. Durant ce séjour, les élèves ont visité le musée de l'Olympisme à Lausanne, une occasion évidente d'échanger sur le goût de l'effort et de supporter nos athlètes qui préparent depuis plusieurs mois cette compétition mondiale.

En octobre, nous avons ouvert le restaurant intergénérationnel et celui-ci répond à une attente de nombreuses personnes. Le temps d'observation terminé, il est tout naturel de voir quelques séniors manger parmi les enfants. Ce moment passé ensemble avec les élèves permet de rompre permet les habitudes qu'on soit seul ou en couple. N'hésitez pas à pousser la porte de la Mairie pour acheter vos billets et réserver une date pour un

prochain repas (on me dit que le menu est bon)...

Nous avons reçu les riverains de la Savary pour présenter notre réflexion concernant le stationnement des véhicules. Ce premier échange a permis d'expliquer la mise en place de marquage au sol sur la voirie pour définir l'emplacement autorisé et ainsi éviter une verbalisation incomprise. Après une période d'expérimentation sur cette rue, nous généraliserons le principe sur l'ensemble de la commune.

L'activité économique foisonne, les entreprises de Neuville recrutent et en particulier la société ASWO. Celle-ci a organisé avec succès un forum de l'emploi dans ses propres locaux, le samedi 27 avril. Elle proposait une quarantaine de postes sur différents domaines d'activités, là encore Neuville élargi son attractivité tant sur la vie économique mais aussi dans le domaine de l'enseignement supérieur par l'extension de son IUT en réhabilitant l'ancienne pépinière d'entreprise. Le début des travaux est attendu pour le 3^e trimestre prochain, pour une durée minimale de deux ans.

Enfin, le 9 juin se tiendra les élections européennes, n'oubliez pas de venir vous exprimer car l'enjeu est important ; s'abstenir n'est pas une expression utile. Pour cela le samedi 25 mai à 11 heures,

nous organisons une cérémonie de la citoyenneté avec une quarantaine de jeunes et nouveaux électeurs inscrits sur les listes électorales.

L'été approche, je vous le souhaite doux et profitable, riches en médailles. J'aurais le plaisir de vous retrouver lors de notre forum des associations, le samedi 7 septembre.

A très bientôt, dans les rues de notre village.

Gilles LE CAM
Maire de Neuville-sur-Oise,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

*Le sport est le
dépassement de soi.*

*Le sport est
l'école de vie.*

Aimé JACQUET

Un champion à l'école de Neuville

Ce jeudi 21 mars 2024, les enfants de l'école Gustave Eiffel ont vécu une matinée unique et exceptionnelle... L'école de Neuville a eu le privilège d'accueillir Aurélien QUINION, athlète de très haut niveau qualifié pour participer aux Jeux Olympiques.

Sa discipline : la marche athlétique. Son épreuve : le 20 km ... à une allure de 16 km/h. Une allure que bon nombre d'entre nous tiendraient peut-être... en courant ! Champion de France de nombreuses fois, recordman de France, plusieurs fois sélectionné en équipe de France d'Athlétisme pour des championnats d'Europe et du Monde, il fait actuellement partie des 8 meilleurs mondiaux dans sa discipline.

Le tapis rouge lui avait été déroulé. Une haie d'honneur constituée des plus jeunes élèves avait été organisée. Les couleurs olympiques pavoisaient partout les murs de l'école. Des travaux d'enfants sur le thème

du sport habillaient la salle de motricité dans laquelle les élèves ont écouté avec beaucoup d'attention notre brillant athlète, le tout en présence de la mascotte olympique Phryge qui a assisté silencieusement à nos échanges.

Des questions préparées et sélectionnées en classe lui ont été posées par les enfants sur des thèmes divers: ses objectifs aux J.O., sa gestion du stress, la diététique, le sommeil, les entraînements... Et c'est avec beaucoup de gentillesse, de simplicité et de bienveillance que notre champion leur a répondu.

S'en est suivie une remise de récompenses et de dessins pour encourager Aurélien dans sa quête de médaille olympique, une séance de découverte de sa discipline dans la cour de l'école, la traditionnelle séance de dédicaces et quelques photos pour immortaliser cet événement.

L'équipe enseignante tient sincère-



ment à remercier Aurélien QUINION d'avoir bien voulu leur consacrer sa matinée dans une période où la préparation olympique doit bien occuper son planning et Madame GI-RAULT, maman d'élève de l'école, de les avoir mis en relation.

Le jeudi 21 mars le label école "Génération 2024" a vécu l'un de ses plus beaux moments. En espérant que la passion avec laquelle Aurélien QUINION leur a présenté sa discipline ait fait naître des vocations.

Nous n'oublierons pas de l'encourager dans les rues de Paris ou à travers notre écran le jeudi 1^{er} août, jour de son épreuve.

Alors allez Aurélien, tu es notre champion !!!

Mathias HERNANDO, graine de champion neuvilloise

Mathias est devenu champion de France universitaire de boxe française savate en assaut en mars dernier à Méze, dans sa catégorie (-75 kg). Le jeune homme de 22 ans a défendu les couleurs de CY avec brio en montant sur la première marche et a également participé aux Championnats de France. Avec mordant et détermination, il affiche aujourd'hui des ambitions nationales.



Neuvillois depuis 10 ans, Mathias HERNANDO est étudiant à l'université de Cergy-Pontoise où il suit un master de droit fiscal et douanier tout en vivant sa passion pour la boxe française savate en assaut. Sportif depuis

sein du club de Jouy-le-Moutier (Kodiak'95), qui compte actuellement 150 licenciés, dont une poignée de jeunes compétiteurs "qui montent". Entraîné par Virginie TRELA, avec laquelle il forme un véritable binôme, il organise sa semaine au rythme de trois à quatre entraînements hebdomadaires, complétés par de la préparation physique et des rencontres régulières avec des compétiteurs extérieurs. "J'ai pratiqué de nombreux sports depuis tout jeune, comme le foot, le tennis, le judo, la natation, le hand et touché un peu à tout. Au départ, la boxe était un loisir, précise-t-il. C'est rapidement devenu une passion. La compétition m'a motivé et donné envie d'aller plus loin pour obtenir des résultats. Avant le Covid, les victoires et les défaites s'équilibraient. À la sortie de la crise sanitaire, un déclic s'est opéré. J'ai gagné en performance. Cette dynamique m'a permis de remporter l'Open de France en 2023 (2^e division) et d'accéder à la première division française. J'ai ainsi décroché un

ticket pour les championnats d'Ile-de-France dont je suis sorti vice-champion régional".

En mars, il est sélectionné pour les championnats de France universitaires, la victoire à la clé. Les championnats de France mi-avril sont le dernier round d'une saison riche en émotions. L'aventure se termine en 1/2 finale pour le boxeur neuvillois. Le très beau parcours réalisé cette année lui permet de devenir 4^e meilleur français ! "Je ressens une énorme satisfaction. Cela représente des heures d'entraînement qui se trouvent récompensées. Cette saison marque une étape dans ma carrière sportive. Mon ambition serait désormais d'intégrer l'équipe de France de boxe française assaut."

Investi au sein de CY en tant que président d'une association étudiante, Mathias a également des objectifs au niveau professionnel: devenir agent de sportif de haut niveau, un métier qui lui permettrait d'allier sa double passion pour le sport et le droit.

Nous lui souhaitons bonne chance dans la conduite de tous ses projets !

toujours, il pratique cette discipline depuis une dizaine d'années au

Transition écologique, une affaire de tous !

Samedi 2 mars dernier, la municipalité a échangé lors du Petit-Déjeuner Neuvilleois autour du thème des énergies renouvelables (EnR).

Dans une première partie, le Maire Gilles LE CAM, a présenté les choix de la commune sur l'obligation faite par l'état de définir des zones d'accélération pour les EnR.

En effet, dans le cadre des accords de Paris sur le climat, notamment l'objectif de limiter le réchauffement global à moins de 2°C et pour la France, la neutralité carbone à horizon 2050, l'état a décidé de mettre en place des zones d'accélération pour les EnR.

Cette définition des zones pour la commune a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 28 mars 2024.

L'énergie retenue sur ces différentes zones sont le photovoltaïque en toiture ou en ombrières sur les parkings de son territoire (parking relais de la gare et parking PI de l'île

de loisirs) et sur les Parcs d'Activités Economiques.

Après validation finale par le CNR (Comité Régional de l'énergie), elles seront accessibles aux opérateurs et porteurs de projets, en charge des réalisations.

Il y a aussi la production de biométhane, déjà effective à l'usine d'assainissement de Neuville. La capacité de production envisagée sera l'équivalent de la consommation de 2 000 habitants.

Dans une deuxième partie d'échanges, ont été présentées les différentes réflexions que porte la commune concernant les règles du Plan Local d'Urbanisme qui sont actuellement trop rigides par rapport à la réglementation existante.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre global de la transition énergétique, afin de permettre l'aboutissement de projets d'installation de panneaux photo-voltaiques sur les propriétés individuelles. Nous sommes actuel-

lement en discussion et en recherche d'un cadre juridique le plus pertinent pour cette évolution.

Les nombreuses questions, remar-



ques et contributions diverses à cette occasion ont montré l'intérêt des Neuvilleois.

Ci-dessous, vous trouverez quelques ressources utiles pour d'éventuels projets d'installation photovoltaïque : <https://www.photovoltaïque.info/fr/> ou <https://france-potential-solaire.cadastre-solaire.fr>

Une grande page de l'histoire des télécommunications se tourne

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL.

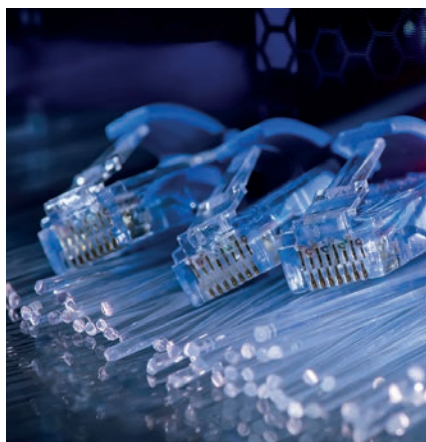
Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé "France Telecom") a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire et de le remplacer par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes) face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité.

Le réseau cuivre sera donc définitivement fermé à Neuville-sur-Oise en 2026 ou au plus tard le 31 janvier 2027. Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

À Vous **Neuville**

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau cuivre, vous devez souscrire un abonnement fibre optique auprès d'un opérateur de votre choix pour éviter une coupure de vos services à cette date.

L'ensemble des services (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) sont disponibles sur le réseau fibre. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous



souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe.

Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs, le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Attention à ces communications : assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur. En effet, des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour vous proposer des prestations inutiles ou superflues, voire tenter de vous escroquer.

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/> <https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/>

Le bar tabac du village fait peau neuve

C'est l'aboutissement d'une concertation menée par la commune et l'envie d'un homme, celle de Monsieur Hervé DENIAU directeur du groupe HAMMERSON qui a permis aux commerces locaux de bénéficier d'aides financières pour réhabiliter leur façade.

M. OZ, gérant du bar tabac, soutenu par M. le Maire, M^{me} ALVEZ, nouvellement en charge des commerces et M. DRUART, adjoint à l'urbanisme y ont vu l'opportunité d'embellir la place du Pont.

Après la phase administrative et la réalisation des travaux cofinancés à parts égales par la commune, le groupe HAMMERSON et le bar tabac, le résultat est à la hauteur : la façade du bar tabac a été repensée et se fond avec harmonie dans le paysage du village.

L'inauguration de cette nouvelle façade s'est déroulée le 2 mars 2024 en présence de Neuvilleois, d'élus locaux (ci-dessous) et d'Hervé DENIAU.

En espérant que cette nouvelle dynamique séduise de futurs candidats afin d'embellir le cœur de village, améliorer l'attractivité des commerces et préserver leur proximité, nous invitons les commerçants à poursuivre cette expérience.



Le dispositif J'ALLUME MA RUE se déploie...

Mis en place progressivement, le dispositif "J'allume ma rue" continue de se déployer sur le territoire de Neuville-sur-Oise.

Depuis le 3 avril, de nouvelles rues de la commune sont concernées :

Rue Sébastien de la Grange, rue Savary (entre rues Baillet et Sébastien de la Grange), rue Baillet, rue du Pont, virage de la rue Joseph Cornudet qui donne sur la rue du Pont, rue de Cergy (entre rues Baillet et du Pont), place du Pont, allée de la Seigneurie.

Ce deuxième déploiement fait suite à celui de décembre 2023 qui a concerné les rues suivantes :

(Rue Joseph Cornudet (en partie), rue d'Eragny, rue de l'Abbé Legrand, rue du Pavillon, rue Savary, impasse des Clos, rue de Conflans, allée du Saut du Loup, rue de fin d'Oise, allée de Ginglet, rue M. Jourdain, rue de Conflans, chemin de la Garenne,

chemin des Vernades, rue des Trembles, chemin du Moulin, rue du Cimetière, chemin du Paillot).

C'est dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation des impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité que dans les quartiers équipés, l'éclairage public est éteint de 23h à 6h, mais les habitants peuvent l'activer depuis leur smartphone.

Depuis son lancement il y a un an, le service est activé moins d'une heure par nuit, en moyenne, sur les 7 heures d'extinction quotidienne. Ceci justifie pleinement le déploiement d'un tel dispositif. Le fonctionnement est simple : il suffit d'aller sur le site internet www.jallume.fr et d'appuyer sur l'ampoule qui s'affiche à l'écran. Grâce à la géolocalisation du téléphone, les zones traversées sont rallumées sur son passage pendant 10 minutes.

**OFFRES
D'EMPLOI**

**Vous êtes majeur,
Neuvilleois et
cherchez un
emploi
pour cet été !**

La commune recherche pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2024,

des agents techniques polyvalents pour aider à assurer les missions courantes telles que : *arrosage des espaces verts, mises en peinture de mobilier, propreté des espaces publics, diverses réparations.*
CDD de 35H / semaine - 5 jours / 7

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation en mairie soit dans la boîte aux lettres, soit par mail affgenerales@neuvillesuroise.fr avant le 27 mai ainsi que la période durant laquelle vous seriez disponible (minimum souhaitable de deux mois).

Les conditions requises pour occuper le poste : être autonome, polyvalent, avoir le sens du service public avoir le permis B et le sourire. Le plus important est d'être MOTIVÉ.

ArteVoD/UniversCiné : un nouveau service en ligne à la bibliothèque

Depuis le début de l'année, un nouveau service VOD (vidéos à la demande) est offert aux usagers des bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Ce service de cinémathèque en ligne gratuit, légal et simple d'utilisation est disponible pour tous 24h/24.

Enrichie de 700 à 800 nouveautés par an, son offre variée s'adresse à tous les publics, jeunes comme moins jeunes. Vous y trouverez une sélection régulièrement mise à jour de films français et internationaux, des documentaires, des magazines,

du spectacle vivant, ainsi qu'une programmation dédiée à la jeunesse.

Comment profiter de ce service ?

C'est simple : il vous suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau de Cergy-Pontoise et d'avoir créé votre compte en ligne. Pour cela, n'hésitez pas à demander de nouveaux identifiants de connexion à vos bibliothécaires.

Ensuite, vous pouvez accéder à la médiathèque numérique d'Arte VOD/UniversCiné, depuis le lien suivant : <https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/ressources-nu->



meriques/artevod-universcine

Pour tout savoir sur les modalités d'inscription, consultez le site :

<https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/sinscrire>

Et, n'hésitez surtout pas à vous adresser à vos bibliothécaires pour toutes vos questions.

Le Cabaret de l'Aventure fête ses 30 ans à Neuville

Invité par la municipalité au foyer communal où la troupe s'est déjà produite l'année dernière à l'occasion des journées du patrimoine, le Cabaret de l'Aventure revient le **samedi 1^{er} juin à 20h30** avec un tout nouveau spectacle « La clef des chants ».

Le nom de cette troupe vient du Théâtre de l'Aventure (Ermont) où elle a été créée en 1994



le lieu ne soit définitivement fermé. Depuis 2016, l'association est Eaubonnaise et se produit dans plusieurs villes du Val d'Oise.

À l'origine sur des chansons à texte en piano voix, les représentations ont évolué pendant ces 30 dernières années pour devenir des spectacles de grande envergure : de nombreux ins-

trumentistes (piano, basse, batterie, guitare, saxos, flûte, violon, accordéon), 12 interprètes, en solo, duo, trio, groupes vous proposent 1h30 de spectacle de chansons majoritairement françaises et de sketches, allant du rire à des émotions plus tendres, quelques belles madeines de Proust et des découvertes tout aussi enthousiasmantes.

Le Cabaret de l'Aventure

Foyer communal

Samedi 1^{er} juin 20h30 – Entrée libre

<https://www.facebook.com/LeCabaretdeLAdventure/>

Les livres coups de cœur des bibliothécaires

Roman policier

La femme sans tête
de Viviane MOORE

Roman policier historique au XVI^e siècle, où se mélange médecine, alchimie, orgies et meurtres. Une

belle intrigue dans ce 1^{er} tome de la série "Alchemia". "Tout a commencé par un signe tracé sur la porte de notre maison, la nuit du samedi 23 août 1572. Un signe qui nous condamnait à mort, mon père Théophraste le Noir, ma nourrice Jeanne, le vieux Gratien et moi..."



Roman adulte

Les Terres animales
de Laurent Petitmangin

Après une catastrophe nucléaire de grande ampleur, cinq amis refusent d'évacuer la zone irradiée, bien que se sachant inexorablement condamnés à court ou moyen terme. Dans ces terres contaminées rendues peu à peu à leur sauvagerie première, ils parviennent, grâce aux liens qui les unissent, à conserver une forme de sérénité et à vivre en ménageant un



semblant de normalité. Jusqu'au jour où un événement imprévu vient rompre cet équilibre et mettre leur raison en péril.

Jeunesse

À la découverte des dinosaures

Un exposé à préparer et en route au musée avec papi et mamie où Julie et Sami feront de belles découvertes. Si besoin, existe également en version adaptée "dyslexie".



Une année d'investissement pour la sécurité et le bien-être des Neuvilleois(es)

Lors de la séance du 28 mars, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Les exercices 2020 à 2023 ont été profondément marqués par la crise sanitaire et celle de l'énergie provoquée par la guerre en Ukraine. L'environnement financier national et international restant tendu, il est encore difficile d'établir un budget précis.

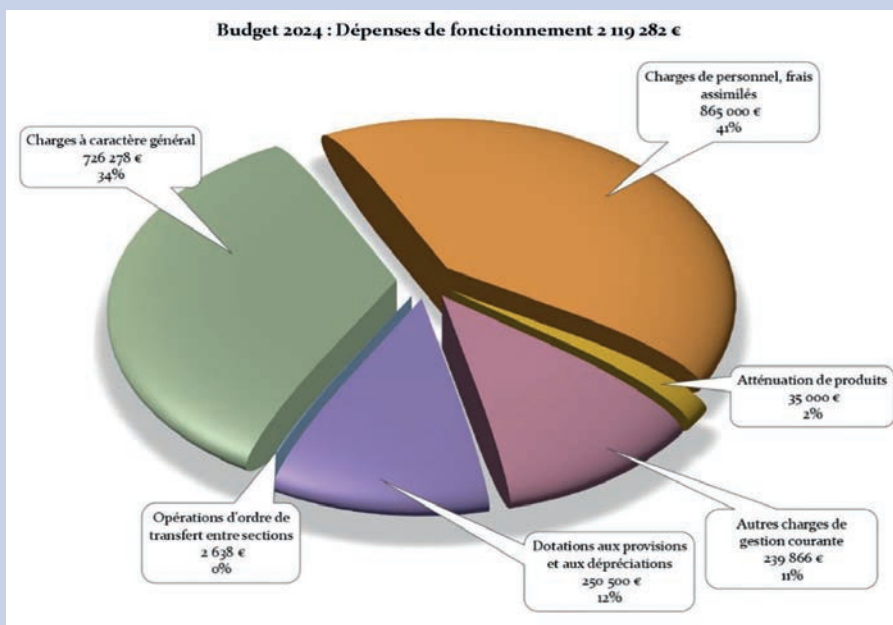
L'inflation semblant maintenant maîtrisée, elle reste pressentie au-dessus du seuil des 2% (2,4% pour la Banque de France, 2,6% pour l'INSEE).

Malgré ce contexte, le budget s'inscrit dans la continuité avec la volonté de ne pas augmenter la part communale des impôts

La section de Fonctionnement : les besoins au quotidien de la commune

Les dépenses de fonctionnement

Dans le budget 2024, les parts relatives des principales dépenses de la section de fonctionnement demeurent d'une remarquable stabilité. Elles regroupent les dépenses courantes de la commune notamment la masse salariale du personnel communal, l'entretien et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations neuvilleoises.

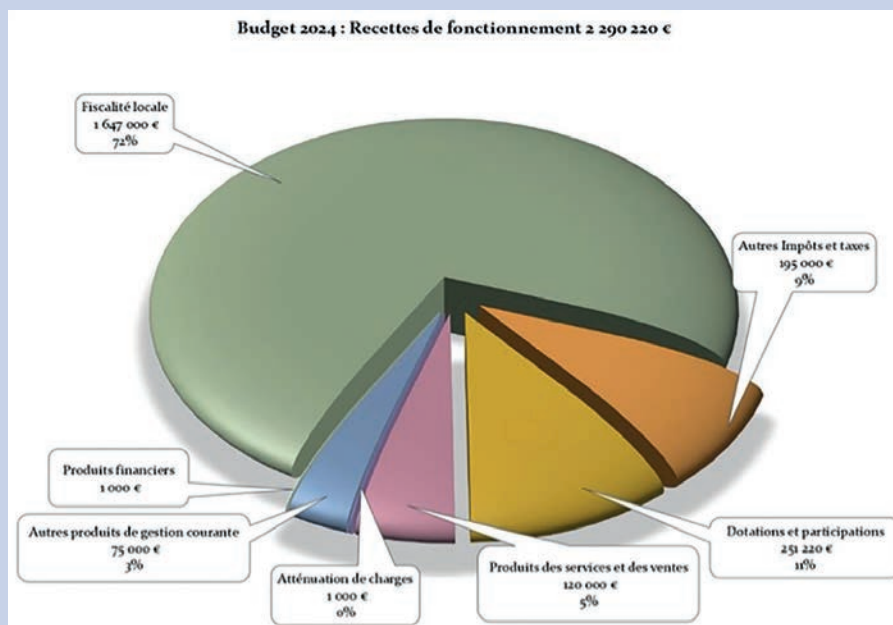


Depuis 2020,
la commune n'a plus
aucune dette
ni emprunts en cours

Les recettes de fonctionnement : *Recettes attendues de fonctionnement pour 2024 : 2 290 K€*

Les évolutions les plus notables figurent dans les recettes de fonctionnement. En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État a été divisée par dix en dix ans.

Heureusement pour Neuville, elle est largement compensée par l'arrivée de nouvelles entreprises dans les (Parcs d'Activités Economiques PAE). Cela permet de poursuivre la politique visant à ne pas accroître les taux des impôts communaux des ménages en 2024, qui demeurent inchangés depuis 2014 :



En grande partie, autofinancés par la commune grâce aux réserves qu'elle a su constituer, ces investissements bénéficieront d'obtention de co-financements qui permettront d'assurer la viabilité des projets sans endetter la commune.

Pour conclure, grâce à une gestion saine des dépenses courantes, la commune est parvenue à accumuler suffisamment de ressources pour entamer en 2024 un important programme d'investissements.

La section d'investissement : *investir dans la sécurité et le bien-être des Neuvilloises et Neuvillois*

L'année 2024 sera marquée par un effort d'investissement significatif avec le lancement de nombreux projets tels que :

700 K€

Prévision d'acquisition de fonciers bâtis et non bâtis

531 K€

Mise en place d'un système de vidéoprotection

280 K€

Etudes de projets :
Enfouissement des réseaux et assainissement rue des Trembles

203 K€

Installation d'une aire de jeux rue Sébastien de la Grange

192 K€

Réhabilitation de la bibliothèque

100 K€

Rénovation du plateau sportif

92 K€

Travaux de voirie

50 K€

Réhabilitation du Pavillon d'Amour

20 K€

Plantations

Attention chenilles processionnaires !

Réchauffement climatique oblige, depuis quelques décennies, la chenille processionnaire du pin, originaire initialement du sud de la France, a son front de migration qui remonte chaque année vers le nord. Elle occupe à présent les trois quarts sud du territoire français.

On peut voir leurs petits nids de soie construits la plupart du temps aux extrémités des branches des arbres, ils sont très visibles en automne et en hiver.

Au printemps, elles le quittent et descendent de leur arbre à la queue leu leu, formant de longues colonnes ... elles partent s'enterrer pour achever leur métamorphose et devenir papillon à l'été.

Ce sont ces papillons qui, après s'être accouplés, vont pondre leurs œufs sur les pins. Les chenilles issues des œufs vont se nourrir des aiguilles et construire leur nid de soie pour passer la période hivernale.

Cependant, elles sont très urticantes et peuvent provoquer chez les individus (êtres humains ou animaux) des réactions cutanées, oculaires et respiratoires plus ou moins sévères : démangeaisons, allergies, œdèmes. Face à leur prolifération intense, leurs prédateurs naturels : mésange

et chauve-souris ne suffisent plus, étant elles-mêmes en sous-effectif. Aussi, nous vous invitons à signaler la présence des nids qu'ils soient chez vous ou sur un autre terrain afin que la commune prenne en charge leur traitement ou leur élimination dans les meilleures conditions de sécurité.

Pour cela, il suffit de passer à la mairie ou d'appeler au 01 34 24 09 17 ou d'envoyer un mail à affgen-ales@neuvillesuroise.fr, en précisant vos nom, adresse, téléphone et localisation précise du nid (avec photo si possible). D'avance merci pour votre aide.



Loi biodéchets, Le cocott'arium accueille de nouvelles cocottes

Le Cocott'arium a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de trois nouvelles poules ce qui porte à quatre la population actuelle.

Pourquoi cette information est-elle notable ? Tout simplement parce que l'année 2024 a vu l'application de la loi concernant la gestion des déchets et la confection de composteurs chez les particuliers et les collectivités.

Loi biodéchets :
<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-biodechets>



Le Cocott'arium participe depuis plus de 6 ans (26 janvier 2018) à l'allègement de la charge de la commune pour les ramassages de déchets végétaux en les recyclant pour l'alimentation du poulailler collectif.

Les Neuvilleois sont invités à amener leur don en épluchures de légumes pour nos poulettes en alimentant les trois composteurs. Un panier de don est mis à disposition pour faciliter la démarche et le tout est géré par l'association Cocott'aneuf.

Vous pouvez aussi entrer dans cette association pour aider et vous former au compostage, pour veiller sur les poulettes dans leur résidence écologique et participer aux bacs potagers "Incroyables Comestibles" situés autour du poulailler collectif.

Renseignez-vous auprès de l'association :
<https://cocottarium.fr/>

J'entretien mon trottoir !

Le printemps qui s'installe, une météo capricieuse et pluvieuse et des températures clémentes font le bonheur de nos jardins. Nos haies prennent de l'ampleur et les herbes poussent et débordent sur le domaine public (trottoirs, murs etc.).

Il est donc rappelé que chaque propriétaire doit systématiquement entretenir devant sa maison et ses clôtures pour ne pas gêner la commodité et la sécurité du passage sur le domaine public.

Les propriétaires concernés sont donc invités à procéder aux actions nécessaires pour le bien-être de tous.

D'avance merci pour votre civisme au nom de tous les Neuvilleois et préserver l'esthétique du village..



C'est parti pour la 10^e édition de l'Art au Jardin

L'association JGCreation est heureuse de célébrer cette année le dixième anniversaire de l'Art au Jardin qui se tiendra les **1^{er} et 2 juin 2024**.

Grâce à son action, nous avons eu le plaisir de découvrir de magnifiques jardins privés, d'admirer de superbes créations d'artistes et de partager d'innombrables moments de bonheur ensemble.

Jocelyne GORON tient à exprimer sa profonde gratitude aux Neuvilleois pour leur présence, leur soutien et leur engagement.

Cette réussite est le fruit d'une collaboration c'est pourquoi elle souhaite un joyeux anniversaire à tous les participants.

Contact : jgcreation1@gmail.com
tel 06 22 07 22 89

Sept jardins ouvriront leurs portes et recevront sept artistes.

Jardin le Passiflore

17 rue de Conflans - jardin d'artiste
Sculpteur-Peintre Jocelyne GORON

Jardin le Saut du Loup

11 allée du Saut du Loup -
jardin d'artiste
Peintre Jean-Pierre RICOUARD

Jardin de la Glacière

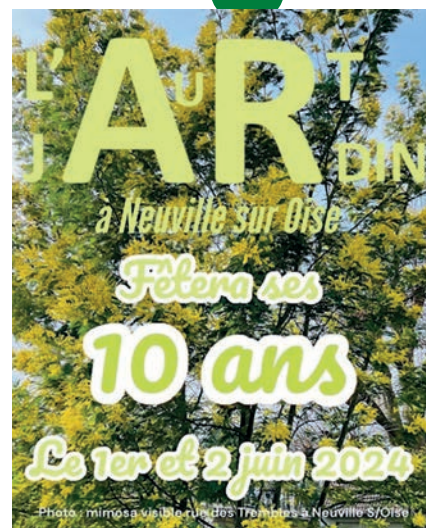
1 rue l'Abbé Legrand - jardin d'artiste
Peintre Michelle RIMBERT

Jardin la Clé des Champs

3 rue l'Abbé Legrand
Sculpteur Chantal EMMANUEL

Jardin des Grouettes

17 rue des Grouettes
Peintre Vincent COUPPEY
avec démonstration peinture
sur les deux jours.



Jardin de Claude (nouveau)

13 rue des Trembles
Peintre et Sculpteur Mlle Georgette

Jardin des Gourmands

47 rue des Trembles
Photographe Christian DEMARRE
avec tout au long de la journée
dégustation des produits de Marie
Gourmande et des thés et infusions
de "Oh Trésor".

Moustique tigre : agissons des maintenant pour un été plus tranquille !

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Ile-de-France en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France dont Neuville.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Vous le reconnaîtrez grâce aux rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels situés près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des récipients juste au-dessus du niveau d'eau.

Il évolue ensuite dans un rayon maximum de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Outre les actions préventives mises en œuvre par la mairie, il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Pour en savoir plus...

Retrouvez tous les conseils pour se **protéger du moustique tigre** et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS: <https://www.iledelfrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Ou flashez le QR code :



Pour **signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre**, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code :



Le saviez-vous ?

Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !



Rendez-vous avec la flamme olympique

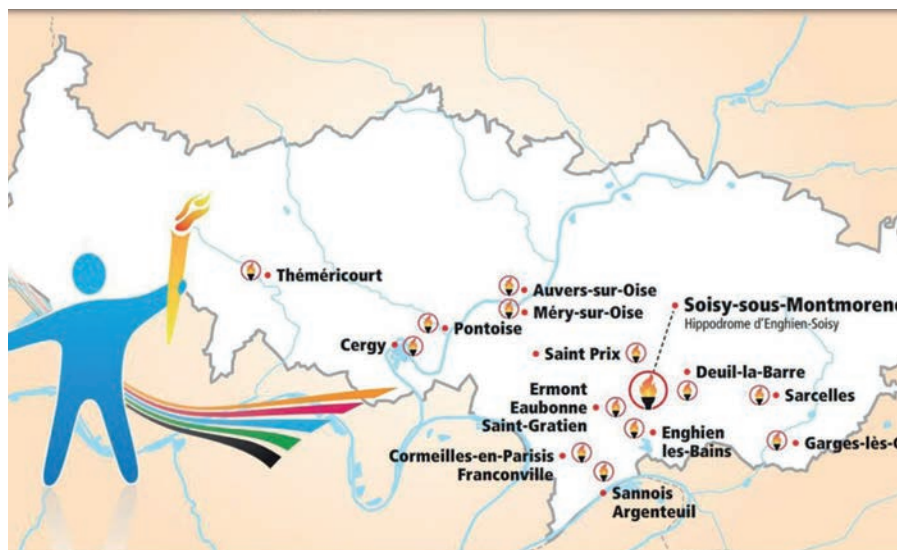
La flamme olympique a débuté son parcours en France le 8 mai 2024 à Marseille et sera sur le territoire du Val d'Oise le vendredi 19 juillet 2024. Cette journée se déroulera sur 7 étapes réparties dans le département :

1. Théméricourt au cœur du Vexin français ;
 2. Méry-sur-Oise à Auvers-sur-Oise, village d'artistes ;
 3. La Forêt de Montmorency, au Château de la Chasse ;
 4. Des bords de l'Oise à Pontoise jusqu'à Cergy devant l'Hôtel du Département ;
 5. De Sarcelles à Garges-lès-Gonesse ;
 6. De Cormeilles-en-Parisis, à Argenteuil en passant par Sannois et Franconville ;
 7. De Deuil-la-Barre à Soisy-sous-Montmorency en passant par Enghien-les-Bains, Saint Gratien, Ermont et Eaubonne.
- En fin de journée, après la dernière

étape de 9 Km, le porteur de la flamme olympique viendra embraser le chaudron de Paris 2024 au cœur de l'hippodrome d'Enghien-Soisy à Soisy-sous-Montmorency (ville étape).

Tous les Valdoisiens, petits et grands, seront invités à célébrer les Jeux 2024

autour d'une grande fête populaire organisée par le Département sur ce site exceptionnel (initiations sportives, spectacles, animations culturelles, rencontres avec les sportifs, feu d'artifice...).



Plan canicule 2024 Pour être au plus près des séniors

Pour tous et tout particulièrement pour les personnes âgées, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Pour cela, il suffit de s'inscrire ou d'inscrire l'un de vos proches (avec son accord écrit) sur le registre communal de la mairie.

Quelques recommandations, en cas de forte chaleur :

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Eviter les efforts physiques ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour tous renseignements :

Mairie : 01 34 24 09 17 ou affgenerales@neuvillesuroise.fr

En cas de malaise : appelez le 15

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour cela, il suffit avant votre départ en vacances de se rendre au commissariat de police, 23 rue des Valanchards à Jouy-le-Moutier muni d'un justificatif de domicile ou de télécharger le formulaire de demande en ligne sur le site : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2> ou disponible en mairie.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

ENSEMBLE POURSUIVONS

Chères Neuvilleaises, Chers Neuvilleois,

Le vote du budget de la commune est l'occasion de souligner l'importance qu'attachent les élus à répondre aux besoins exprimés par les Neuvilleois(es).

Ainsi, vos élus de la majorité ont unanimement voté le Budget Primitif pour l'année 2024 qui prévoit une maîtrise nécessaire des dépenses de fonctionnement et le lancement de nombreux investissements. Cela sera fait sans recours à l'emprunt ni accroissement des taux d'imposition communaux qui demeurent inchangés depuis 2014.

Les principaux investissements répondants à vos besoins porteront sur :

- La mise en place d'un système de vidéoprotection du domaine public pour garantir une meilleure sécurité sur les principaux lieux de passage de la commune,
- L'installation d'une aire de jeux rue Sébastien de la Grange à proximité de la micro-crèche ainsi que des travaux de voiries et de nivellement qui se feront de concert avec un dispositif de limitation des ruissellements des eaux de pluie,
- Déplacement de la bibliothèque pour un espace plus vaste et convivial,
- La réhabilitation du plateau sportif derrière l'école pour favoriser la pratique du sport sur un revêtement amélioré et de grande qualité,
- Le début des travaux d'aménagement de la rue des Trembles qui commenceront par la création de l'assainissement et l'enfouissement des réseaux

Enfin, les élus soucieux de préserver le cadre de vie de Neuville, seront très vigilants sur les chantiers envisagés au-delà du territoire de Neuville qui pourraient impacter l'environnement de notre village.

Ainsi, nous avons unanimement voté la résolution du conseil contre la réalisation d'un nouveau pont à Achères. Ce projet susceptible d'accroître significativement le trafic sur le territoire cergypontrain, et particulièrement sur la RN184 dans la traversée d'Eragny, supporte déjà près de 80 000 véhicules par jour. Nous demandons donc que les impacts de cette liaison sur les territoires avoisinants fassent l'objet d'une étude sérieuse (augmentations de trafic, incidences en termes de nuisances, d'environnement...) et que l'Etat réexamine le projet de requalification de la RN184 dans la traversée d'Eragny, afin d'engager sa pacification par la dénivellation des flux de transit.

Groupe majoritaire au conseil municipal

UNIS POUR NEUVILLE

Chères Neuvilleaises, chers Neuvilleois, chers amis,
Budget 2024

Le budget 2024 pose question sur des choix d'investissements possibles qui feraient que la commune s'immiscerait dans un projet immobilier privé en cœur village. La commune n'étant pas aménageur et n'ayant pas pour vocation à soutenir un projet immobilier privé d'ampleur, les élus du groupe "Unis Pour Neuville" se sont abstenus lors du vote.

Vos élus "Unis pour Neuville" restent particulièrement attentifs à la bonne exécution des budgets. Tous les projets d'investissements sont examinés tant sur leur bien-fondé que sur les nouvelles dépenses de fonctionnement qu'ils pourraient générer.

À noter : ce budget ne prévoit pas d'augmentation de la taxe foncière et permet ainsi de ne pas peser davantage sur nos budgets déjà impactés par la hausse du coût de la vie.

Liaison RD30-RD190/Pont d'Achères dit "Projet A104 Bis"

Les élus du groupe "Unis pour Neuville" ont signé dans leur grande majorité le manifeste du collectif COPRA 184 contre le projet de liaison RD30-RD190/Pont d'Achères dit "Projet A104 Bis". Ce projet, inscrit par la Région Ile de France dans son schéma directeur, est un projet de route à 2X2 voies, qui, à terme et avec le nouveau pont d'Achères, créerait une liaison entre l'A13 et l'A15 comme l'aurait fait le projet A104 engendrant une augmentation notable du trafic (déjà saturé) de la RN184.

Ces 4 voies remplaceraient donc le projet initial de la A104, avec les mêmes impacts désastreux sur l'environnement, la santé et notre cadre de vie.

Nous soutenons l'action du collectif COPRA 184 et restons mobilisés pour préserver notre cadre de vie.

Pour plus d'informations sur l'action du collectif COPRA 184 : <http://www.copra184.org>.

Dispositif "J'allume ma rue"

Ce dispositif s'impose à Neuville et implique que l'éclairage public soit éteint de 23h à 6h.

Même, si nous sommes sensibles aux économies d'énergie, nous regrettons :

- Une tranche horaire trop large : 0h00 - 05h00 aurait été préférable.
- L'absence d'une application qui faciliterait l'utilisation du dispositif.

• L'exclusion des personnes qui n'ont pas de smartphone (la fracture numérique, ça existe) Pourquoi ne pas avoir intégré des détecteurs de présence dans les lampadaires lors du renouvellement récent de l'éclairage public ?

Nous vous souhaitons un printemps ensoleillé. Au plaisir de vous retrouver et d'échanger lors des prochaines manifestations organisées sur Neuville.

Groupe minoritaire "UNIS POUR NEUVILLE"

Printemps de Neuville : les bénévoles en coulisse

Événement phare de la commune, le Printemps de Neuville (qui s'est tenu du 16 au 24 mars dernier) ne pourrait avoir lieu depuis tant d'années sans le soutien actif et indéfectible de son équipe de bénévoles. Regroupant cette année une quarantaine d'artistes et 154 œuvres, 700 visiteurs et 10 ventes ont été réalisées, l'événement a gagné ses galons au fil des ans grâce à une organisation particulièrement bien rodée et à un véritable engagement collectif.

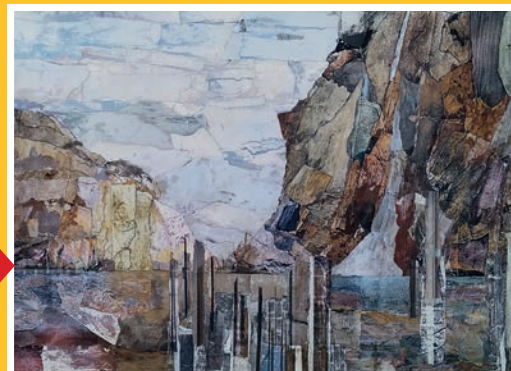
Ils sont sept bénévoles à prendre part au comité d'organisation. "L'équipe fait un travail remarquable, soulignent Francine MERCERON, Monique CADOUX et Felix CESTO, élus à Neuville. Nous tenions à les mettre en avant car sans eux, rien ne serait possible ! La force du groupe repose sur la diversité des profils et les complémentarités est à pied d'œuvre pour accueillir le public dans les meilleures conditions, améliorer "l'expérience" et le parcours des visiteurs. Un travail de fond et de préparation qui s'étale sur une année complète. Dès qu'une édition s'achève, la prospection reprend pour aller dénicher des artistes de talent, aussi bien professionnels (potentiels invités d'honneur), qu'amateurs, et ce dans toutes les disciplines (peinture, sculpture, mosaïque, photo et autres techniques...).



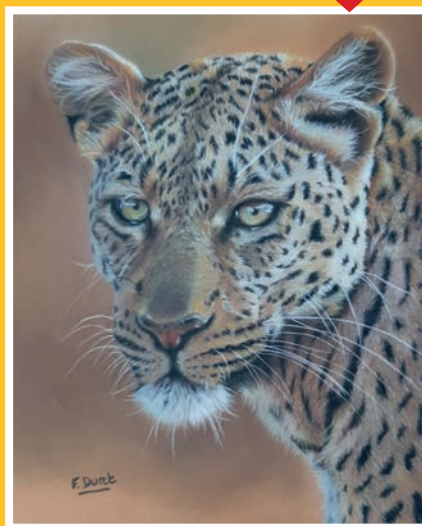
Des qualités individuelles

Tous polyvalents mais avec pour chacun sa particularité et ses points forts. Martine-Charles ROQUES membre du jury en tant que "candid", sous l'équipe de Jacques FEYTE, l'est encore aujourd'hui comme elle se plaît à le dire. "N'étant pas artiste, je me fie surtout à mon instinct et à mon feeling pour trancher." Nadine LE CAM, épouse du Maire de Neuville, fait jouer son sens de l'organisation (mise en place, décoration pour valoriser l'expo, rangement...). Elle apprécie "rencontrer des artistes renommés et baigner dans cet univers de création." John TOMPKIN est commissaire de l'exposition depuis quatre ans. Son rôle : mettre en place l'exposition, sa particularité : réaliser une mise en scène différente chaque année. Son acolyte Gérard DETILLEUX fait également partie de l'aventure depuis quatre ans. Pour ce photographe amateur, "rien ne vaut la conduite d'un projet en groupe, une expérience très enrichissante. Nous partageons beaucoup, dans une bonne ambiance." Son œil exercé est apprécié pour l'accrochage et l'installation des œuvres. Catherine BAISSIN, quatre ans de bénévolat à son actif et le sens du contact humain, prend plaisir à vivre ces moments de partage avec les artistes et le public lors des permanences. Yves BÉROULE, président de l'association de pétanque de Neuville, très investi dans la vie neuvilloise, a quant à lui endossé le rôle de "logisticien". Il assure précautionneusement le déplacement des tableaux et sculptures pour une arrivée à bon port et sans encombre. Enfin, Nadia MARTINEZ, très présente lors des permanences, est la couturière "officielle" de la troupe: elle reprend avec minutie le tissu recouvrant les grilles pour une présentation parfaite. Tous peuvent être fiers du travail accompli. Merci à toute l'équipe et aux agents communaux.

Prix du
Printemps de Neuville
Martine LUCY-PINCÉ
FJORD



Prix Jeune Public
Frédérique DURET
Leopard

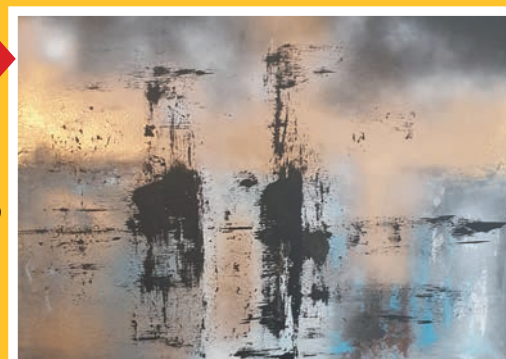


Prix Peinture
Élisa TORRES
Dans ma musique

Prix du Public
Fatima ELBAZ
Voyage
étonnant



Prix sculpture
Claudine TOUANON
Tendresse



Prix Photo
Gérard DETILLEUX
Fin de journée



Prix autres Techniques
Geneviève MONJARET
Covotilage

À Vous Neuville



Séjour à Bernex pour les élèves de l'école

Dans le cadre d'une classe transplantée, une quarantaine d'élèves ont séjourné durant une semaine à Bernex en Haute Savoie.

Les enfants ont pu ainsi visiter le musée de l'Olympisme à Lausanne (JO oblige) ainsi que bien d'autres visites et activités prévues par les enseignants sans oublier la visite surprise de monsieur le Maire.

Merci à toute l'équipe enseignante et aux parents accompagnateurs pour leur engagement.



Ateliers seniors "sécurité routière"

Judi 22 février

Petit Déjeuner "Énergies renouvelables"

Samedi 2 mars



Festival des tréteaux

Samedi 9 mars



Voeux du Maire

Samedi 20 janvier



Stage de comédie musicale par l'association Folie-Mélodies

Les foulées neuvilloises

Dimanche 28 avril

C'est sous une fraîcheur printanière que les sportifs ont chaussé leurs baskets. Tous étaient prêts à prendre le départ sous une ambiance festive. Ce fut l'occasion de vendre des billets pour la tombola concernant la mascotte des JO dont le résultat aura lieu lors de la fête de l'école le vendredi 28 juin 2024. (Vous pouvez encore prendre vos tickets à l'accueil de la mairie.) Un grand merci aux organisateurs (bénévoles, associations, agents et élus) pour cette belle réussite et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine





Cérémonie de citoyenneté

À l'approche des élections européennes, la commune organise le **samedi 25 mai à 11h**. Une cérémonie de la citoyenneté dédiée à la remise de la première carte électorale et du livret citoyen à destination des jeunes Neuvilleois ayant atteint leur majorité depuis les précédentes élections de juin 2022 et avant leur tout premier scrutin.

Une occasion de rencontrer les élus locaux et d'échanger avec eux sur l'engagement citoyen mais aussi de se familiariser avec les modalités électorales.

Si vous êtes concerné(e) et vous désirez assister à cette cérémonie, merci de confirmer votre présence à l'adresse suivante : affgenerale@neuvillesuroise.fr

INFOS PRATIQUES :

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Contacter Cylumine 24h/24

☎ 0 805 200 069

www.cylumine.fr

EAU POTABLE :

Contacter Cyo

☎ 0 969 360 402

www.cyodirect.fr

EAUX USÉES (SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PONTOISE)

☎ 01 30 31 18 73 ou 01 30 32 74 28

N° appel urgent 7j/7, 24h/24 :

☎ 06 08 04 85 44

contact@siarp.fr - www.siarp.fr

UNE QUESTION SUR VOS DÉCHETS ?

Le Centre de relation usagers vous répond du **lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi)**.

www.cergyponoise.fr/decheteries



AGENDA

Samedi 25 mai 11h
Cérémonie de la journée défense et citoyenneté
Annexe de la mairie

Fête de la trinité
Retraite aux flambeaux 21h30
Départ devant la mairie
Grand feu d'artifice 23h



Week-end 1^{er} et 2 juin
L'art au jardin
Voir programme p. 11

Samedi 1^{er} juin à 20h30
Cabaret de l'aventure
Foyer communal

Dimanche 9 juin à partir de 8h à 20h
Elections européennes
Annexe de la mairie

Judi 20 juin 20h30
Conseil municipal
Annexe de la mairie

Vendredi 21 juin 18h (à confirmer)
Fête de la musique
Place du Pont

Samedi 22 juin 10h
Matinée contes
Bibliothèque

Samedi 22 juin à 20h30 et Dimanche 23 juin à 17h
Troupe de l'Escapade
Pièce jouée : **Building de Léonore Confino**
Foyer communal

Vendredi 28 juin à 18h30
Fête de l'école, Remise des prix aux enfants de CM2
Résultat de la tombola
À l'école

ATTENTION
la brocante est reportée au dimanche 13 octobre.
Vous serez informés des inscriptions dans les prochaines publications municipales

ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

FÉLICITATIONS À :

Ghada BOUKHOBZA et Mazigh ATMAOUI mariés le 30 mars

NAISSANCES

BIENVENUE À :

Naël GEOFFRÉ HUET, née le 9 février 2024

DÉCÉS

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Marie-Louise LE BRONNEC (9 novembre 1948 – 21 janvier 2024)